

# L'économie sociale au Québec

Béatrice Alain, directrice générale du Chantier de l'économie sociale



# **LE RÔLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS**

# Ce qui distingue le modèle

La poursuite d'une **mission sociale** (répondent à un besoin).



La reddition de compte et la prise de décisions par la communauté ou les membres, de façon démocratique sont intrinsèques au modèle.



L'usage des profits (voir la gestion de pertes) décidé collectivement.

Les **surplus sont réinvestis** pour le développement de l'entreprise, l'amélioration de ses produits ou de ses services **ou redistribués auprès des membres** (certaines coopératives)



Les ressources ne sont pas accaparées par les propriétaires et **les retombées économiques génèrent des retombées sociales acceptables pour la communauté.**

# Ce qui distingue le modèle

Bref, l'économie sociale se distingue par :

- 1) Ses valeurs
- 2) Le type d'organisations qui la compose (collectives)
- 3) Des règles particulières qui assurent une répartition plus équitable des pouvoirs et des richesses
- 4) Les dynamiques de collaboration entre les acteurs\*

\* *Conjuguer l'économie et le social*

## ÉCONOMIE SOCIALE

Loi cadre adoptée en 2013

La mission sociale est au cœur des décisions

Répond à un besoin collectif

Toujours de propriété collective

Les décisions sont prises en fonction du principe  
1 membre = 1 vote

Vise une prise en charge collective et prévoit  
souvent une représentation des groupes  
concernés

Redistribution des surplus interdite ou limitée

**L'économie sociale est toujours de  
l'entrepreneuriat social et le restera à  
travers le temps**

## ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Pas de définition officielle

La mission sociale est centrale au modèle  
d'affaires

Exploite l'opportunité de progrès social

N'est pas nécessairement incorporée dans une  
forme collective

Dépend souvent du fondateur

Ne garantit pas la pérennité de la mission sociale

Pas de règles concernant la redistribution des  
surplus

**L'entrepreneuriat social n'est pas  
toujours de l'économie sociale**



# L'IMPACT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

# Logement

- Le logement sans but lucratif est géré en fonction des coûts de maintien, plutôt que des prix du marché. Les prix du marché montent suite aux reventes, alors que les entreprises collectives ne revendent pas (« démarchandiser »)
- Développer du sans but lucratif (SBL) assure du logement abordable à long terme
- Convertir du logement privé en SBL freine la montée des prix
- Un bassin important de logements SBL bénéficie à toute la société

# La transition socioécologique

- Des entreprises d'ÉS en GMR/secteurs propices aux gains de circularité (construction, textile, appareils électroménagers et électroniques). Elle innove dans les procédés, mais aussi les modèles d'affaires (plus résilients et performants pour la région)
- Les EÉS ancrées et redevables dans la communauté, donc incitées à tenir leur impact environnemental en compte
- L'entrepreneuriat collectif: un véhicule pertinent pour concilier les besoins de développement économique, social et les impératifs environnementaux

# Les services aux personnes vulnérables

- Les investissements dans les CPE et entreprises d'insertion: payants pour l'état
- Une présence territoriale et auprès de toutes les populations distinctes de services privés
- L'existence de services aux personnes vulnérables accessibles et de qualité, un gage d'émancipation économique des femmes.

## Sécurité et autonomie alimentaire

- Repenser la logique économique: la tarification sociale pour la sécurité alimentaire
- Repenser la logique économique: la transformation alimentaire de proximité et l'autonomie alimentaire

## Diversité et résilience de l'économie

- Maintenir la diversité et l'abordabilité: les services funéraires
- Maintenir les sièges sociaux et l'ancrage dans la communauté: le repreneuriat collectif





# FACTEURS DE SUCCÈS DU MODÈLE QUÉBÉCOIS

# Concertation et travail collectif

- Des groupes et entreprises mal servis par les institutions privées et publiques existantes
- Des acteurs sociaux avec une posture économique: travailleurs, femmes, culture, environnement, etc.
- Une culture de concertation: coopératives, économie sociale, SAT, finance sociale, etc.
- Une capacité d'innovation
- Un travail de dialogue, voire une coconstruction de mesures, avec les acteurs publics
- Une mise à contribution d'acteurs diversifiés (entreprises privées et collectives, mouvements sociaux, pouvoirs publics de différents paliers, etc.)



# LE RÔLE DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

# Le Chantier de l'économie sociale



## Mission

Promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de l'économie plurielle du Québec et, ce faisant, de **participer à la démocratisation de l'économie** ainsi qu'à l'émergence de ce modèle de développement basé sur des **valeurs de solidarité, d'équité et de transparence.**

## Mandats

- **Concerter** divers acteurs et partenaires de l'économie sociale au niveau régional et national
- **Promouvoir** l'économie sociale comme vecteur de changement social et économique
- **Créer des conditions et des outils** favorables à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets
- Participer à la **construction d'alliances** avec d'autres acteurs socio-économiques et mouvements sociaux en faveur de ce modèle de développement, incluant l'international

# Les Pôles d'économie sociale

## 22 PÔLES D'ÉCONOMIE SOCIALE : 19 Pôles régionaux et 3 Pôles autochtones

Présents dans toutes les régions du Québec, les Pôles d'économie sociale sont entièrement dédiés au développement de l'économie sociale sur leur territoire. Ils sont reconnus comme interlocuteur privilégié sur les questions de l'économie sociale au plan régional.

### Leurs 4 RÔLES

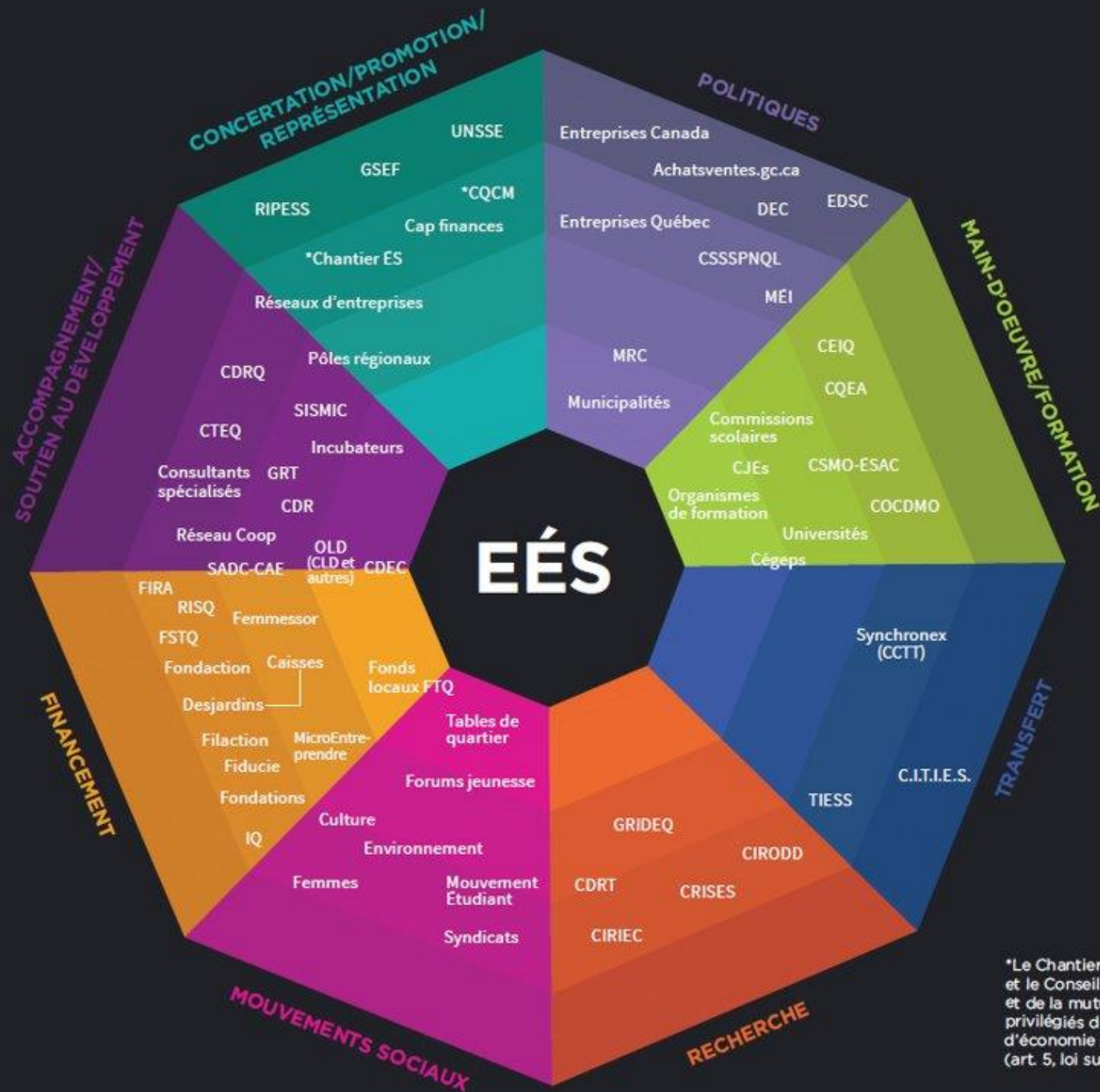
**VALORISER** l'économie sociale, ses principes et ses retombées

**RENFORCER** les entreprises d'économie sociale

**SOUTENIR** l'émergence de l'économie sociale comme modèle entrepreneurial de développement territorial

**DÉPLOYER** un écosystème de soutien fort

# ÉCOSYSTÈME QUÉBÉCOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



LÉGENDE : NIVEAU GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION



\*Le Chantier de l'économie sociale et de la mutualité sont les interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière d'économie sociale (art. 5, loi sur l'économie sociale)